

COMMUNE DE SAINGHIN-EN-WEPPE

REGISTRE D'OBSERVATIONS

DESTINE A RECUEILLIR LES OBSERVATIONS FORMULEES
DURANT LA PERIODE D'INFORMATION AU PUBLIC
OUVERTE DU

27 février au 27 mars 2024 inclus

Les zones d'accélération des énergies renouvelables

FEUILLET DE CLÔTURE

Je soussigné, M. Matthieu CORBILLON, Maire de Sainghin-en-Weppes, déclare avoir mis à disposition du public, le registre durant la période d'information au public.

Le Maire,
Matthieu CORBILLON



Les observations consignées au registre sont au nombre de :
En outre, j'ai reçu (...) lettres qui sont annexées au présent registre :

1 –

Le 27 mars 2024 à Sainghin-en-Weppes, le délai étant expiré, je soussigné, M. Matthieu CORBILLON déclare clos le registre qui a été mis à disposition du public pendant 30 jours consécutifs, du mardi 27 février au mercredi 27 mars 2024 inclus.

Le Maire,
Matthieu CORBILLON

